

Après une consultation citoyenne, Les Clayes-sous-Bois arrête le stationnement payant et passe en zone bleue

Après avoir mené une grande consultation auprès des Clétiens, la ville des Clayes-sous-Bois opte pour la modification des règles de stationnement en ville. Suite à l'analyse des presque 1300 questionnaires reçus, une large majorité se dégage en faveur de la fin du stationnement payant et de l'instauration de zones bleues sur les périmètres concernés.



La consultation menée pendant plusieurs semaines au printemps 2025 avec les Clétiens et les acteurs de la vie économique locale, faire ressortir clairement leur volonté de voir disparaître les horodateurs et de voir implantées à la place des zones bleues en ville.

Le Maire et l'équipe municipale ont donc pris acte de cette expression citoyenne et ont décidé de supprimer les horodateurs dès la rentrée scolaire

et de procéder d'ores et déjà, progressivement, aux marquages au sol et à la mise en place de la signalétique appropriée sur les zones de stationnement concernées.

Philippe Guiguen, maire des Clayes-sous-Bois (DVD) explique que « à l'origine, le stationnement payant avait été instauré en 2018 pour lutter contre les stationnements longue durée abusifs et le phénomène des voitures ventouses à proximité des commerces de proximité et d'équipements municipaux accueillant du public. Le but était de favoriser des stationnements de courte durée et une meilleure rotation sur les places identifiées. En ce début d'année 2025, après 6 ans d'expérimentation, nous avons décidé qu'il était temps de nous concerter avec les principaux concernés en les consultant fin de savoir quel dispositif leur semblait le plus adapté à leurs besoins et habitudes. Ils se sont exprimés massivement en faveur du développement des zones bleues et nous allons donc nous conformer à leur souhait ».

« Nous avons mené également, sur la même période, une grande consultation sur la réglementation de la vitesse de circulation en Ville, à la demande notamment des Conseils de quartiers. Nous serons en mesure de communiquer les résultats dès la rentrée et de prendre les décisions dans la foulée afin de répondre aux attentes des Clétiennes et des Clétiens qui se sont exprimés ».